

**COMMUNE DE QUEYRAC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 16**

Séance du 12 avril 2023

Concernant l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2022-Lotissement de la Palus

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme CHAMBAUD, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

➤ Résultat de la section de fonctionnement à affecter			
Résultat de l'exercice.....	excédent	45 796.76 €	
.....	déficit		
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent		
.....	déficit :	290.00 €	
Résultat de clôture à affecter .....	excédent		
.....	déficit :	<b>45 506.76 €</b>	
➤ Besoin réel de financement de la section d'investissement			
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	37 894.32 €	
.....	Déficit		
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :		
.....	déficit :	18 482.31 €	
Résultat comptable cumulé	excédent	<b>19 412.01 €</b>	
.....	déficit :		
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		0.00 €	
Recettes d'investissement restant à réaliser		0.00 €	
Solde des restes à réaliser		<b>0.00 €</b>	
Besoin réel de financement (D001)			
Excédent réel de financement (R001)		<b>19 412.01 €</b>	
En excédent reporté à la section de Fonctionnement (Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N-1)			<b>45 506.76 €</b>

➤ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 solde d'exécution N-1	R001 : Excédent réel d'investissement
	<b>45 506.76 €</b>		<b>19 412.01 €</b>

Fait à QUEYRAC le 14/04/2023

Nombre de membres en exercice

15

Date de la convocation : 06.04.2023

Nombre de membres présents

11

Nombre de suffrages exprimés... 14

[Contre :

[Pour : 12

Délibéré par le Conseil Municipal à QUEYRAC, le 12.04.2023

[Abstentions : 2

Affiché le 14/04/2023

Le Maire,  
Véronique CHAMBAUD

La secrétaire de Séance,  
Cathy TRASSARD

